

MRC DE MINGANIE

AVIS PUBLIC

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Fanie Boudreau, en sa qualité de greffière-trésorière adjointe de la MRC de Minganie, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l’enchère publique, selon les dispositions du *Code municipal du Québec*, à la Préfecture de la MRC située au 1303, rue de la Digue à Havre-Saint-Pierre, le **11 juin 2026 à 10 h**, pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble concerné par la vente	Description de l'immeuble¹	Taxes municipales dues* (capital et intérêts)	Taxes scolaires dues* (capital et intérêts)
3087-4762 Québec inc. 25, rue du Bosquet Rivière-au-Tonnerre	Lot 5 063 257 avec les bâtiments dessus construits Matricule : 8671 10 6943	Au 15 mars 2026 2 360,39 \$	Au 9 mars 2026 84,55 \$
Harold Lebel 1237, rue Jacques-Cartier Rivière-au-Tonnerre (Sheldrake)	Lot 5 062 976 avec les bâtiments dessus construits Matricule : 7669 58 8264	Au 15 mars 2026 1 036,94 \$	Au 9 mars 2026 0,00 \$
Jacques Touzel Et Succession Magella Touzel 1280, rue Jacques-Cartier Rivière-au-Tonnerre (Sheldrake)	Lot 5 062 939 avec les bâtiments dessus construits Matricule : 7669 17 7982.01	Au 15 mars 2026 1 488,54 \$	Au 9 mars 2026 0,00 \$
Jimmy Poirier 315, rue Jacques-Cartier Rivière-au-Tonnerre	Lot 5 063 259 avec les bâtiments dessus construits Matricule : 8671 21 2484	Au 15 mars 2026 2 877,11 \$	Au 9 mars 2026 105,01\$
Jonathan Bleau 563, rue Jacques-Cartier Rivière-au-Tonnerre	Lot 5 063 063 avec les bâtiments dessus construits Matricule : 8471 31 2408	Au 15 mars 2026 1 489,31 \$	Au 9 mars 2026 13,43 \$
Karen Turriff 20, rue des Buissons Rivière-au-Tonnerre	Lot 5 063 045 avec les bâtiments dessus construits Matricule : 8471 02 3256	Au 15 mars 2026 1 403,00 \$	Au 9 mars 2026 83,15 \$
Marc Cyr Grande Anse du Dock Rivière-au-Tonnerre	Lot 5 063 316 Matricule : 9171 51 9681	Au 15 mars 2026 376,20 \$	Au 9 mars 2026 0,00 \$
Succession Lilianne Girard 1263, rue Jacques-Cartier Rivière-au-Tonnerre (Sheldrake)	Lot 5 062 963 avec les bâtiments dessus construits Matricule : 7669 38 9064	Au 15 mars 2026 1 476,50 \$	Au 9 mars 2026 24,96 \$
Succession Lorenzo Lapierre Rue Jacques-Cartier Rivière-au-Tonnerre	Lot 6 244 695 Matricule : 8571 00 4618	Au 15 mars 2026 63,78 \$	Au 9 mars 2026 0,00 \$
Louis Deraps 80, rue Caillou Natashquan	Lot 5 356 791 avec les bâtiments dessus construits Matricule : 8261 22 3659	Au 18 mars 2026 10 102,68 \$	Au 9 mars 2026 66,14 \$

Nelson Noël 22, rue Caillou Natashquan	Lot 5 356 807 avec les bâtiments dessus construits Matricule : 8260 49 0373	Au 18 mars 2026 1 633,97 \$	Au 9 mars 2026 0,00 \$
Rolande Hounsell 14, allée des Brisants Natashquan	Lot 5 356 731 avec les bâtiments dessus construits Matricule : 8161 43 6630	Au 18 mars 2026 5 460,24 \$	Au 9 mars 2026 22,09 \$
Dany F. Poirier 75, rue Bellevue Baie-Johan-Beetz	Lot 5 356 381 avec les bâtiments dessus construits Matricule : 1173 94 8308	Au 31 janvier 2026 2 881,45 \$	Au 23 mars 2026 67,88 \$
9423-6122 Québec inc. 1284-A, rue Boréale Havre-Saint-Pierre	Lot 5 338 871 avec les bâtiments dessus construits Matricule : 6967 45 3577	Au 20 mars 2026 26 974,48 \$	Au 20 mars 2026 313,43 \$
Carol-Ann Desjardins 1636, 1 ^{ère} Rue Havre-Saint-Pierre	L'immeuble situé au 1636, 1 ^{ère} Rue à Havre-Saint-Pierre Matricule : 7068 48 1463	Au 20 mars 2026 3 863,92 \$	Au 20 mars 2026 181,43 \$
Denis Cormier 845, avenue du Batelet Havre-Saint-Pierre	Lot 5 339 120 avec les bâtiments dessus construits Matricule : 6867 74 4406	Au 20 mars 2026 5 699,69 \$	Au 20 mars 2026 533,06 \$
Élizabeth Boudreau 1211, promenade des Anciens Havre-Saint-Pierre	Lot 5 338 910 avec les bâtiments dessus construits Matricule : 6967 13 8277	Au 20 mars 2026 2 506,66 \$	Au 20 mars 2026 121,58 \$
Justin Vigneault 1715, rue du Timonier Havre-Saint-Pierre	L'immeuble situé au 1715, rue du Timonier à Havre-Saint- Pierre Matricule : 7068 46 5535	Au 20 mars 2026 5 951,61 \$	Au 20 mars 2026 401,40 \$
Roger Noël 1047, rue du Lys Havre-Saint-Pierre	Lot 5 338 448 avec les bâtiments dessus construits Matricule : 6868 62 9134	Au 20 mars 2026 2 995,78 \$	Au 20 mars 2026 247,91 \$
Sara Richard 1238, rue du Canot Havre-Saint-Pierre	Lot 5 338 795 avec les bâtiments dessus construits Matricule : 6967 26 8802	Au 20 mars 2026 4 373,18 \$	Au 20 mars 2026 211,45 \$
Guillaume Kavanagh 180, rue de la Mer Longue-Pointe-de-Mingan	Lots 5 063 578 et 5 062 398 avec les bâtiments dessus construits Matricule : 3070 53 7724	Au 23 mars 2026 3 488,73 \$	Au 23 mars 2026 272,91 \$

¹ Tous les lots décrits font partie du cadastre du Québec de la circonscription foncière de Sept-Îles.

*Les intérêts devront être ajustés au moment du paiement. Certains frais s'ajouteront à ce montant et pourront être indiqués par la MRC avant le paiement ou ils seront annoncés au moment de la vente.

Conditions pour enchérir :

Personne physique : (pièce d'identité)

- Nom
- Date de naissance
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
- Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique

Personne morale :

- Nom
- Forme juridique et loi constitutive
- Adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale : (pièce d'identité)

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex : résolution, mandat, procuration ou autre)

Mode de paiement :

Paiement complet dès l'adjudication :

- Argent comptant
- Mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de MRC de Minganie
- Paiement Interac

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 1057 et suivants du *Code municipal*).

Pour éviter la vente de votre immeuble, un paiement complet (capital, intérêts et frais) doit être fait à la MRC de Minganie. **Il vous appartient**, d'une part, de vous informer auprès de la MRC du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts et frais **et, d'autre part**, d'en informer la municipalité et la commission scolaire (en faisant clairement la preuve de votre paiement) pour que le processus puisse être interrompu.

Donné à Havre-Saint-Pierre, ce 26 mars 2026.



Fanie Boudreau
greffière-trésorière adjointe
MRC de Minganie
418 538-2732 poste 1240
fboudreau@mrc.minganie.org